

[Aller au menu](#) [#banner-nav]

[Aller au contenu](#) [#content-wrap]

[Aller à la recherche](#) [#search]



Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers Ingénierie pour la protection de l'environnement

[#]

Organisation

L'ENSI Poitiers est dotée d'un conseil d'école et de trois commissions (scientifique, pédagogique et de perfectionnement), d'une commission des personnels et d'une commission des élèves . Un comité de direction aide le directeur dans la prise de décision pour appliquer les délibérations et la politique du conseil de l'école.

CONSEIL DE L'ÉCOLE

Le conseil de l'ENSI Poitiers comprend cinq représentants des professeurs ou assimilés, cinq représentants des autres enseignants, trois représentants des personnels administratifs et techniques, six usagers et onze personnalités extérieures. Elle se réunit en moyenne quatre fois par an en formation plénière.

Président du Conseil d'Administration : Christian Coste
(Consultant Sanofi, ex Directeur de la R&D du groupe Lyonnaise des eaux)

COMMISSION SCIENTIFIQUE

La commission scientifique comprend le directeur de l'ENSI Poitiers, le Directeur Scientifique de l'ENSI Poitiers, le vice président de l'Université en charge de la recherche, les directeurs d'unités de recherche, les responsables d'axes, équipes et plateformes rattachés à l'école. Un enseignant chercheur ou chercheur ne relevant pas des catégories ci dessus ainsi qu'un ingénieur ou un technicien et un doctorant sont désignés par chaque unité de recherche rattachées à l'école. De plus, la commission comprend quatre personnalités désignées par les autres membres et choisies pour leurs compétences scientifiques et techniques.

Il y a à minima une réunion de la commission scientifique par année. La commission scientifique restreinte se réunit 5 à 6 fois par an sur un ordre du jour précis. En formation restreinte, elle comprend : le directeur, le directeur scientifique, les directeurs d'unités de recherche, les responsables d'axes, équipes et plateformes rattachés à l'école.

COMMISSION DE PERFECTIONNEMENT

La commission de perfectionnement comprend le président du conseil de l'ENSI Poitiers, le président de l'Université de Poitiers, le directeur de l'ENSI Poitiers, dix personnalités extérieures (deux par parcours), le directeur des études, le directeur scientifique, les responsables du tronc commun, des spécialités et des parcours, le président de l'association des anciens élèves, les présidents des associations professionnelles et quatre élèves de deuxième et troisième année.

Il se réunit tous les deux ans et joue un rôle de pilote et de conseil pour tout ce qui touche au métier d'ingénieur dans un monde professionnel en constante évolution.

COMMISSION PÉDAGOGIQUE

La commission pédagogique comprend le directeur de l'ENSI Poitiers (président), le directeur des études, les directeurs de spécialité, les responsables des parcours, neuf enseignants proposés par le collège des enseignants, une personnalité extérieure par spécialité, deux élèves de première année, deux élèves de deuxième année et deux élèves de troisième année par spécialité.

Il se réunit une ou deux fois par année et assure la cohérence et la coordination des enseignements, définit chaque année le règlement de scolarité diffusé à tous les élèves en début d'année.

COMMISSION DES PERSONNELS

COMMISSION DES ÉLÈVES

COMITÉ DE DIRECTION

Le comité de direction comprend le directeur, les directeurs adjoints, le directeur des études, les directeurs de spécialité, les responsables de parcours, le responsable des relations internationales, les responsables concours et la responsable administrative. Il se réunit à minima une fois par mois pour assister le directeur dans les décisions, préparer les réunions des conseils et traiter les affaires courantes.

EQUIPE DE DIRECTION

L'équipe de direction est composée du directeur, des directeurs adjoints, du directeur des études, des directeurs de spécialité et la responsable administrative. Elle se réunit toute des semaine pour travailler sur le fonctionnement courant de l'école.

GROUPES DE SUIVI ET DE PROPOSITION (GSP)

Un GSP fonctionnent actuellement GSP1 : Ressources humaines et financières, GSP2 : Communication, GSP3 : Relations Internationales, GSP4 : Démarche qualité dans l'enseignement).

Ces groupes sont en charge de réfléchir sur l'organisation des services et actions de l'école (dans les domaines concernés), de proposer des améliorations au comité de direction et de suivre la mise en application.

EQUIPE DIRIGEANTE

Directeur Ecole : Jean-Yves CHENEBAULT

Professeur agrégé de Génie Civil

Directeur Adjoint à l'enseignement et Directeur des Etudes :

Patrick MASPEYROT

Maître de Conférence (Mécanique)

Directeur Spécialité Energie :Dominique COUTON

Maitre de Conférence (Energétique, génie des procédés)

Directeur Spécialité Eau et Génie Civil : Florence BERNE

Maitre de Conférence (Chimie organique, minérale, industrielle)

Directeur Adjoint Recherche : Philippe COSENZA

Professeur (Génie Civil)



Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr